

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/Pesticides-dans-les-aliments-L-EFSA-publie-son-premier-rapport,1854.html>

L'EFSA publie son premier rapport sur les résidus de pesticides dans les aliments

- Humain - Contribution Sociale -



Date de mise en ligne : mercredi 15 juillet 2009



Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous
droits réservés

L'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) a publié son premier rapport annuel sur les résidus de pesticides qui fournit une vue d'ensemble des résidus de pesticides dans l'alimentation observés dans toute l'Union européenne (UE) pendant l'année 2007 et qui évalue l'exposition des consommateurs par l'intermédiaire de leur régime alimentaire. Le rapport indique que la majorité des échantillons prélevés sont conformes aux limites maximales de résidus (LMR) de pesticides légales. Cependant, pour le MDRGF (Mouvement pour les Droits et le Respect des Générations Futures), ce rapport "se caractérise par une certaine opacité : ainsi on ne sait pas exactement quel pourcentage des échantillons analysés dans le cadre des plans de surveillance contiennent des résidus de pesticides et combien n'en contiennent pas". L'association souligne également que la France fait figure de mauvais élève. "Ainsi ce sont 7,6 % des fruits et légumes analysés en 2007 qui dépassaient les LMR (6% en 2006). Pour les céréales, l'EFSA indique que 8,16% des céréales analysées en France dépassaient ces LMR en 2007 (contre 1,37% pour l'UE) ! Pour mémoire ce n'étaient que 1% de ces mêmes céréales qui dépassaient les LMR en France en 2006 ! De même, si le pourcentage de fruits, légumes ou céréales contenant plusieurs résidus à la fois a légèrement diminué dans l'UE, en France le nombre d'échantillons contenant plusieurs résidus a fortement augmenté de 25,8% en 2006 à 32,75 % en 2007".

"Pour pallier le manque de transparence du rapport de l'EFSA", [le MDRGF](#) rappelle que, selon la DGCCRF [1], ce sont en 2007, 52,1% des fruits et légumes analysés en France qui contenaient des résidus de pesticides (45% en 2006) et 52,5% des céréales. Le même rapport de la DGCCRF rappelle également la préoccupante augmentation du rôle joué par les usages interdits de produits dans les dépassements de LMR, la proportion des dépassements de LMR dus à des usages interdits de pesticides passant de 19,8% en 2006 à près 39% en 2007.

« Dans ce rapport de l'EFSA, la France fait vraiment pâle figure avec des taux de dépassement de LMR très élevés et de nombreux multi-résidus. Face à cette contamination inquiétante de nos aliments par des pesticides, il est plus urgent que jamais de mettre en oeuvre les décisions du Grenelle de l'environnement pour aboutir rapidement à une réduction de 50% de l'usage des pesticides... » déclare François Veillerette, Président du MDRGF.

De son côté [l'EFSA](#) se veut plutôt rassurante. Dans un communiqué de presse du 9 juillet 2009, elle précise "que la présence de pesticides dans l'alimentation â€" et même le dépassement d'une LMR â€" n'entraîne pas nécessairement de problème du point de vue de la sécurité des aliments. Quand une LMR est dépassée, l'exposition doit être calculée de façon à pouvoir évaluer si ce dépassement présente un risque potentiel pour les consommateurs.

Pour évaluer l'exposition chronique (à long terme) du consommateur, l'EFSA a appliqué une approche de précaution, en utilisant des hypothèses prudentes qui surestiment l'exposition. Pour tous les pesticides évalués, excepté un (le diazinon), l'exposition chronique ne doit pas susciter d'inquiétude pour la santé du consommateur. Il est à noter que, depuis le mois de décembre 2007, toutes les autorisations concernant cette substance ont été retirées et les LMR ont été abaissées.

Pour évaluer une exposition aiguë (à court terme), l'EFSA a également envisagé les scénarios les plus pessimistes. Pour ces estimations, elle a donc pris en considération une consommation alimentaire élevée, combinée au plus haut niveau de résidus observé dans le programme de surveillance de l'UE en 2007. En réalité, il est très peu probable que de tels cas critiques d'ingestion se produisent. En supposant que ce scénario se présente, on ne pourrait cependant pas exclure un risque potentiel pour le consommateur pour certains des résultats concernant 52

combinaisons de pesticides/aliments ; dans plusieurs de ces cas, le problème a déjà été traité en retirant les autorisations ou en abaissant les LMR.

L'EFSA a établi un ensemble de recommandations pour les futurs programmes de surveillance sur les résidus de pesticides, notamment la modification des modalités de signalement afin de garantir des résultats plus détaillés qui permettront une évaluation plus précise de l'exposition. Ces améliorations contribueront à mieux informer les gestionnaires des risques et les aideront à régler une utilisation sûre des pesticides".



[Consulter le rapport annuel sur les résidus de pesticides de l'EFSA.](#)

[1] Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes - Rapport 2007 sur les plans de surveillance et de contrôles des résidus de pesticides dans les denrées d'origine végétale